



**EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 28 mai 2024

**Récusés** : Mme Anne Croset (EA) et M. Marcel-Jacques Bacca (EA)

**Le Conseil communal d'Aigle**

- **Vu** le préavis 2024-02 du lundi 18 mars 2024, relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement de l'avenue des Glariers ;
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

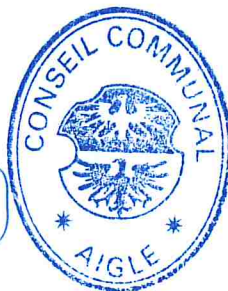
**Décide**

1. D'adopter le plan de réaménagement de l'avenue des Glariers tel que mis à l'enquête publique ;
2. D'accepter les projets de réponses aux oppositions ;
3. De demander à la Municipalité de transmettre le dossier à la DGMR en vue de l'approbation par le Département ;
4. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 3'182'032.- TTC pour les travaux de requalification de l'avenue de Glariers, telle que présenté ;
5. D'autoriser la Municipalité à prélever les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF 3'182'032.- TTC pour le moment venu, aux meilleures conditions.

Ainsi délibéré en séance du vingt-huit mai deux mille vingt-quatre.

Le président

Jean-François SCHNEGG



La secrétaire

Véronique DELADOEY